

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20230321-202312D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt trois

En exercice : 9

Le 21 mars à 20 heures 00

Présent : 6

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 6

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/03/2023

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR adjointe, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy CHARLES, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, conseillers municipaux.

**Excusé :** Mr Laurent GRIOT**Absent :** Mr Jérôme VRAY**Secrétaire de séance :** Mme Cindy CHARLES**Objet : Vote du Compte Administratif 2022****Hors de la présence de Madame Christelle MASSON, Maire,**

Sous la présidence de Madame Vanessa ZIEGLER DESTOUR, 1<sup>ère</sup> adjointe, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	206 124.71	24 541.38
Recettes	247 832.08	25 076.01
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>41 707.37</b>	<b>534.63</b>
Excédent antérieur reporté	79 637.97	
Déficit antérieur reporté		-13 451.74
<b>Résultat de clôture</b>	<b>12 1345.34</b>	<b>-12 917.11</b>

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE, le Compte Administratif du budget communal 2022
- AUTORISE Madame le Maire à signer toute pièce à intervenir .

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 21 mars 2023

Le Maire  
Christelle MASSON




Le Secrétaire de séance  
Mme Cindy CHARLES

